



Syndicat
d'Initiative
d'Ablis

VIDE-GRENIER

12 MAI 2019

**A déposer à la maison des Associations,
le vendredi 5 Avril 2019 de 17h à 20h ou le samedi 6 Avril 2019 de 9h à 12h**

REGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- ◆ Ce vide-grenier est organisé le 12 mai 2019.
- ◆ Il est ouvert à tous les habitants d'ABLIS et des Communes voisines.
- ◆ Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou avoir une autorisation signée de leurs parents lors de l'inscription.
- ◆ Ne sont pas admis les professionnels, les stands de marchandises neuves.
- ◆ Les frais de participation s'élèvent à 5.00 € le mètre linéaire (minimum 2m).
- ◆ Le nombre de mètres acheté est fixé à 2m, 4m ou 6m maximum.
- ◆ Les stands de boissons et de nourriture sont interdits sauf celui du Syndicat d'Initiative d'Ablis.
- ◆ **Les emplacements ne peuvent être choisis et sont attribués le matin du vide-grenier.**
- ◆ **L'emplacement sera indiqué sur place le matin à partir de 7 h.**
- ◆ Les véhicules doivent être évacués avant 9 h à l'endroit indiqué par les organisateurs.
- ◆ La fermeture est fixée à 18 h 00.
- ◆ Les stands doivent être installés sur l'emplacement désigné et permettre le passage des véhicules de secours.
- ◆ **La cession des stands entre exposants est interdite.**
- ◆ En cas de désistement, les sommes versées restent acquises au Syndicat.
- ◆ Chaque exposant sera responsable de son stand dont il conserve la garde juridique en cas de perte, de vol, de destruction ou tout autre préjudice causé au matériel, aux marchandises ou objets divers, à l'occasion du vide-grenier. Il devra être assuré en conséquence.
- ◆ **En fin de vide-grenier, l'emplacement devra être rendu dans le même état qu'au moment de l'attribution. Vous devez rapporter chez vous tout invendu. La commune n'en assure pas le ramassage.**
- ◆ En cas d'événement imprévu, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date de cette manifestation sans que les exposants puissent prétendre à une quelconque indemnité ou remboursement.
- ◆ La participation à cette manifestation entraîne l'acceptation du présent règlement.

->

NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

déclare avoir pris connaissance du règlement et conditions de participation au vide-grenier du 12 mai 2019.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

